

**PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS PRISES LORS
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 16 FEVRIER 2026**

Date de convocation : 11 février 2026

Date d'affichage : 11 février 2026

Membres en exercice : 23

Présents : Mme SELLEM Lucie, M GAUDART Franck, Mme BOISSEAU-BRETECHER Cécile, M. DE ALMEIDA José, Mme IVART DUCHEMIN Cécile, M. HADJ-SAADY Yann, Mme GUYOT-FISCHER Evelyne, Mme GANDON Nathalie, M. BERVEILLER Daniel, Mme PLISSON Annie-Claude, M MARCHAND Stéphane, M. DUVERNEUIL Jean-Jacques, Mme CHAPERON SOREL Isabelle, M. DUMONT Pascal, Mme DE BARROS PEREIRA Ilda, Mr MASURE Frédéric, M. BIZEBARD Thierry, Mme Sylvie DOSME, Mr CANVA Andrew, Mme BAZOGE Liliane

Absents excusés : Excusé(s) ayant donné procuration : Mme DORIZON LECOCQ Véronique à Mme SELLEM Lucie,

Absent(s) : M. MARTINS Pedro, Mme CUCINIELLO Jessica

Nombre de votants : 21

L'an deux mille vingt-six, le 16 février à 20 : 30, le Conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Mme Lucie SELLEM, Maire,

Secrétaire : A été nommé secrétaire : Mr Stéphane MARCHAND

Approbation du PV du 15 décembre 2025 : **21 voix pour**

Délibération n°26-001 Sur proposition de Monsieur Franck GAUDART, Maire adjoint aux Finances, à l'Urbanisme et au Patrimoine, Le Conseil Municipal prend acte de l'état annuel des indemnités perçues par les élus

Délibération n°26-002 Sur proposition de Monsieur Franck GAUDART, Maire adjoint aux Finances, à l'Urbanisme et au Patrimoine, Le Conseil Municipal, par **19 voix POUR**, arrête le Compte Financier Unique de l'exercice 2025

Délibération n°26-003 Sur proposition de Monsieur Franck GAUDART, Maire adjoint aux Finances, à l'Urbanisme et au Patrimoine, Le Conseil Municipal, par **21 voix POUR** affecte les résultats de l'exercice 2025 à l'exercice 2026

Délibération n°26-004 Sur proposition de Monsieur Franck GAUDART, Maire adjoint aux Finances, à l'Urbanisme et au Patrimoine, Le Conseil Municipal, par **17 voix POUR et 4 abstentions (BIZEBARD, DOSME, CANVA et BAZOGE)**, vote le Budget Primitif 2026

Les élus de l'opposition s'abstiennent comme chaque année sur le vote du budget.

Délibération n°26-005 Sur proposition de Madame Cécile DUCHEMIN, Maire Adjointe à la vie associative et à la communication, Le Conseil municipal, par **21 voix POUR** vote les subventions aux associations pour 2026

Délibération n°26-006 Sur proposition de Monsieur Franck GAUDART, Maire adjoint aux Finances, à l'Urbanisme et au Patrimoine, Le Conseil Municipal, par **21 voix POUR** autorise le Comptable Public du Service de Gestion Comptable (SGC) de Palaiseau à régulariser des amortissements

Délibération n°26-007 Sur proposition de Monsieur Franck GAUDART, Maire adjoint aux Finances, à l'Urbanisme et au Patrimoine, Le Conseil Municipal, par **21 voix POUR** approuve le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées de la Communauté Paris - Saclay, du 10 décembre 2025

Délibération n°26-008 Sur proposition de Madame Lucie SELLEM, Maire, Le Conseil Municipal, par **21 voix POUR** approuve la demande de subvention faite dans le cadre de la dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2026

Délibération n°26-009 Sur proposition de Monsieur Yann HADJ-SAADY, Maire Adjoint au Cadre de vie, Action environnementale, Cours d'eau et Zones humides, Le Conseil municipal, par **21 voix POUR** décide d'acquérir la parcelle AA 215 au 104 route de Chartres ;

Délibération n°26-010 Sur proposition de Madame Lucie SELLEM, Maire, Le Conseil municipal, par **21 voix POUR** approuve le plan de formation des élus pour l'année 2026

Délibération n°26-011 Sur proposition de Madame Lucie SELLEM, Maire, Le Conseil municipal, par 21 voix POUR décide du recrutement de cinq agents recenseurs pour l'enquête de Recensement de la population 2026

Le conseil est clos à 21H40

La séance est levée à 21H44

Mr GUIBERT interroge sur les parcelles pour faire des logements sociaux.

Mme le Maire indique que sur la commune, il y a un PLU et indique qu'il faut respecter les règles du PLU.

Le compte rendu de la séance a été affiché le 19 février 2026 dans les vitrines devant la mairie, en exécution de l'article L 2121-25 du code général des collectivités territoriales.

A Gometz le Châtel, le 16 février 2026

Le Maire,
Lucie SELLEM.



A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the end, positioned to the right of the official stamp.